



2  
0  
2  
3

**RAPPORT  
MORAL ET  
D'ACTIVITE**

[www.apap80.org](http://www.apap80.org)



# TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b>RAPPORT MORAL</b> .....	<b>04</b>
<b>2</b>	<b>NOS PARTENAIRES</b> .....	<b>06</b>
<b>3</b>	<b>ALLIANCE AVEC L'APREMIS</b> .....	<b>08</b>
<b>4</b>	<b>LA VIE ASSOCIATIVE</b> .....	<b>09</b>
	- Instances de l'année .....	10
	- Composition du Conseil d'Administration .....	10
	- Les engagements associatifs - Mandats .....	11
<b>5</b>	<b>ORGANISATION PROFESSIONNELLE</b> .....	<b>13</b>
	- Organigramme au 1er juin 2024 .....	14
	- Territoire d'intervention .....	15
	- Bilan social comparatif et évolutif .....	15
	• Accueil des stagiaires sur l'année 2023 .....	16
	• Comité Social Economique .....	17
	• Formation professionnelle .....	17
<b>6</b>	<b>SERVICE ADMINISTRATIF, COMPTABILITE ET TECHNIQUE</b> .....	<b>18</b>
<b>7</b>	<b>RAPPORTS D'ACTIVITES DES SERVICES EDUCATIFS</b> .....	<b>21</b>
	- Protection de l'enfance .....	22
	- Ressources Educatives et Insertion Sociale (REISO) .....	26
	- Hébergement et Logement Accompagné (HLA) .....	32
<b>8</b>	<b>CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>36</b>
<b>9</b>	<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>38</b>

# RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Avril 1973 : Il y a 50 ans les fondateurs créent l'association APAP - Septembre 1973 : les premières actions sur le terrain commencent...

**50ans** 1973 → 2023 : notre association vient donc de **dépasser sa cinquantaine** et nous n'allons pas laisser passer cette échéance sans la marquer. Ce demi-siècle d'existence et de services rendus aux publics, nous allons y revenir et le mettre en valeur lors d'un événement qui se déroulera au Saffran, sur les terres d'origine de l'APAP, le **22 novembre de cette année 2024**. Peu importe ce décalage d'un an : ce que nous nous apprêtons à fêter, c'est **la continuité et la fidélité aux valeurs fondatrices** qui ont inspiré les acteurs des commencements, dont certains sont encore là et viendront en témoigner.

Continuité et fidélité, transmission à travers les générations... mais aussi bien évidemment **transformations et évolutions** : le monde de 2023 est très éloigné de celui de 1973. A partir de son noyau originel, à Saint-Leu puis à Amiens-nord, l'association a grandi et s'est développée dans différentes directions : des champs nouveaux, des territoires diversifiés... et elle s'est mieux structurée pour pouvoir mieux assurer ses missions.

Aurait-elle perdu sa flamme et son âme à travers ces évolutions que les contextes successifs l'ont amenée à mener ? Je ne le pense pas et je suis assuré de les retrouver dans les engagements bénévoles et professionnels ce ceux qui font aujourd'hui l'APAP. Mais elle doit veiller soigneusement à les préserver et à les entretenir devant les risques de déshumanisation, de technicisation, de bureaucratisation que le mouvement général de la société tend à imprimer partout :

- Nous travaillons dans l'humain, pour **apporter plus d'humanité là et auprès de ceux pour qui la vie est dure** et nous savons pourquoi nous le faisons.
- Renforcer notre organisation et optimiser nos ressources, c'est essentiel mais en n'oubliant jamais que c'est au service de nos missions et des publics.

**Un regard sur l'année 2023 suffit encore à le démontrer.**

Pour mieux répondre à ses différentes **missions de service public**, l'APAP s'est organisée en quatre services placés sous la responsabilité des chefs de service : Protection de l'enfance, Hébergement et Logement accompagné (HLA), Ressources Educatives et Insertion Sociale (REISO), Administration Comptabilité Technique (ACT). Le développement quantitatif du service HLA a conduit à le scinder en deux suivant une partition géographique entre l'Ouest et l'Est du département.

Ces 5 cadres, au sein du Comité de direction, assurent, avec le directeur, en plus de leurs responsabilités particulières, **un pilotage qui vise à instaurer de la cohésion, de la continuité et de la transversalité** au sein de l'association. Ce CODIR entretient des liens réguliers et confiants avec la gouvernance pour parvenir à combiner les finalités associatives avec leur mise en œuvre au quotidien.

En 2023, nous avons lancé l'expérimentation d'une **première « maison APAP »**, à **Abbeville**, inaugurée en toute fin d'année 2022. Dans ces murs rénovés, agrandis et réaménagés, ce n'est pas seulement un ensemble d'activités que nous avons installées, c'est un **projet prometteur**.



Une « maison » d'abord ouverte et accueillante pour tous ceux qui en auront besoin : ils y trouvent des professionnels de ces différents métiers et services qui y ont leur base de départ et à qui nous demandons de **travailler en complémentarité** pour faciliter les informations partagées, des parcours plus fluides, des transitions plus faciles entre les différents intervenants et leurs compétences.

**Un pool de compétences et de réponses qui n'est pas fermé sur lui-même mais ouvert sur l'extérieur**, pour créer là aussi des liens fonctionnels avec les partenaires présents localement, pour autant qu'ils veuillent le comprendre et l'accepter. Ce qui peut être perçu par certains comme une menace pour leurs propres activités a vocation à apporter au contraire une ressource complémentaire pour ce territoire très déshérité d'Abbeville et de sa région.

Cette forme d'implantation en « maison APAP », nous avons l'intention et l'ambition de la reproduire sur d'autres territoires, notamment à Amiens Nord, en raison des services améliorés qu'elle peut rendre, tout en étant attentifs à **soigner les articulations avec les autres acteurs de ces territoires**.

Cette même année 2023 nous avons aussi vécu **un passage critique** dans le service de prévention spécialisée, le noyau originel de l'APAP. Ce service a longtemps bénéficié d'une confiance a priori de la part des partenaires du Département. Confiance basée sur son ancienneté dans le champ de la protection de l'enfance : une position confortable mais qui peut s'avérer trompeuse.

Depuis plusieurs années le dialogue est devenu plus exigeant à juste titre, ce qui a permis de définir des orientations et des attentes plus précises dans cette forme d'intervention, très indéterminée au départ. Et il est apparu que notre service de prévention spécialisée se trouvait en décalage certain avec certaines exigences, notamment pour n'avoir pas été (suffisamment) encadré et piloté avant 2018.

Une reprise en main s'est avérée nécessaire et après des tentatives infructueuses pour instaurer un mode collaboratif, il a fallu passer par un mode plus directif pour imposer des mesures de réorganisation et de mise à niveau indispensables. Cela a surpris les intéressés, peu habitués à cette directivité qui n'était (et n'est toujours) pas la tradition à l'APAP, et particulièrement dans ce service. Un mouvement social s'est développé et a occasionné des turbulences internes qui ont eu aussi un retentissement à l'extérieur de l'association.

Nos partenaires institutionnels ont maintenu le dialogue et ont surtout maintenu leur confiance et leur soutien attentif pendant toute cette période un peu compliquée. Et cela va trouver sa traduction finale dans la signature du nouveau CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) pour 2024-2029 avec le Département.

Je termine en évoquant une démarche de fond qui a eu son point de départ en 2022 mais qui s'est montrée au grand jour en 2023. **Une alliance est en train de se constituer entre nos deux associations : l'APAP d'un côté et l'APREMIS de l'autre**. Elle a été annoncée de manière officielle à l'occasion de nos assemblées générales 2022 qui se sont tenues le même jour dans le même lieu.

Cette forme de rapprochement peut encore étonner aujourd'hui par son caractère atypique : en effet sans se soucier dès maintenant d'un point d'aboutissement juridique ou organisationnel, ce rapprochement sous forme d'alliance veut d'abord s'établir sur des valeurs fondamentales partagées qui seront les fondements de toutes les constructions à venir.

Nos deux associations ont chacune leur histoire et leur bilan et elles vont continuer à exister et à se développer individuellement tout en mettant en œuvre, dès maintenant et au fur et à mesure, toutes les interactions que les opportunités nous présenteront. Dans une perspective gagnant-gagnant – le tout est plus grand que les parties qui le composent – qui est aussi **une belle promesse pour l'avenir**.



# NOS PARTENAIRES

## Ils soutiennent et financent publics les plus fragiles

### - Nos financeurs -



Direction régionale aux droits des femmes  
à l'égalité entre les femmes et les hommes



Direction régionale de l'économie, de l'emploi  
travail et des solidarités



Cofinancé par  
l'Union européenne



# IMMENSE MERCI

# cent nos actions et nos dispositifs auprès des

## - Nos partenaires -



A TOUTES ET TOUS

# ALLIANCE AVEC L'APREMIS

Initiée fin 2022 et annoncée en février 2023, l'alliance avec l'APREMIS fait partie des axes de développement de l'APAP. L'alliance stratégique entre APAP et APREMIS consiste en la collaboration des 2 associations, et peut-être d'autres dans l'avenir, dans le but d'atteindre des objectifs communs ou qui se complètent tout en conservant des organisations indépendantes l'une de l'autre.

L'APAP et APREMIS ont une longue relation partenariale liée à l'importance et à la place des personnes accompagnées dans leurs projets associatifs, à leur proximité territoriale, et à des analyses et des ambitions partagées. En particulier, dans un contexte où le travail social est en crise en général et où la dépendance aux financements publics s'accroît, nous souhaitons rester des partenaires reconnus des donneurs d'ordre, renforcer notre capacité à coconstruire les politiques publiques, et porter conjointement la nécessité d'une approche globale de la personne accompagnée.

Par ailleurs, les deux associations, comme leurs salariés ou adhérents, entretiennent des relations formelles ou informelles de longue date, ce qui se traduit par une proximité et des projets concrets portés ensemble.

## Ainsi les buts de l'alliance sont les suivants:

-  Renforcer et amplifier nos actions contre les précarités dans le département de la Somme ;
-  Innover, Sensibiliser et interpeller les pouvoirs publics au service des personnes précaires et de la cohésion sociale ;
-  Porter témoignage des situations d'exclusions et promouvoir la prévention et la lutte contre les exclusions.

L'année 2023 a été ponctuée de rendez vous soit des gouvernances (Bureaux ou CA) soit des directions ou comité de direction et même, de l'ensemble de l'encadrement dans le but de construire le principe de l'alliance et de mettre en perspective toutes les mises en œuvre concrètes possibles.

Nos Assemblées Générales réalisées en juin 2023 le même jour dans un même lieu, mais l'une le matin et l'autre l'après-midi, ont été un temps fort de cette alliance qui se construit.

Nous continuons en 2024 d'écrire nos ambitions politiques partagées, notre feuille de route et de mettre en œuvre nos actions communes. 2024 sera l'année des premières réalisations concrètes avant une accélération en 2025.





# LA VIE ASSOCIATIVE

Instances de l'année

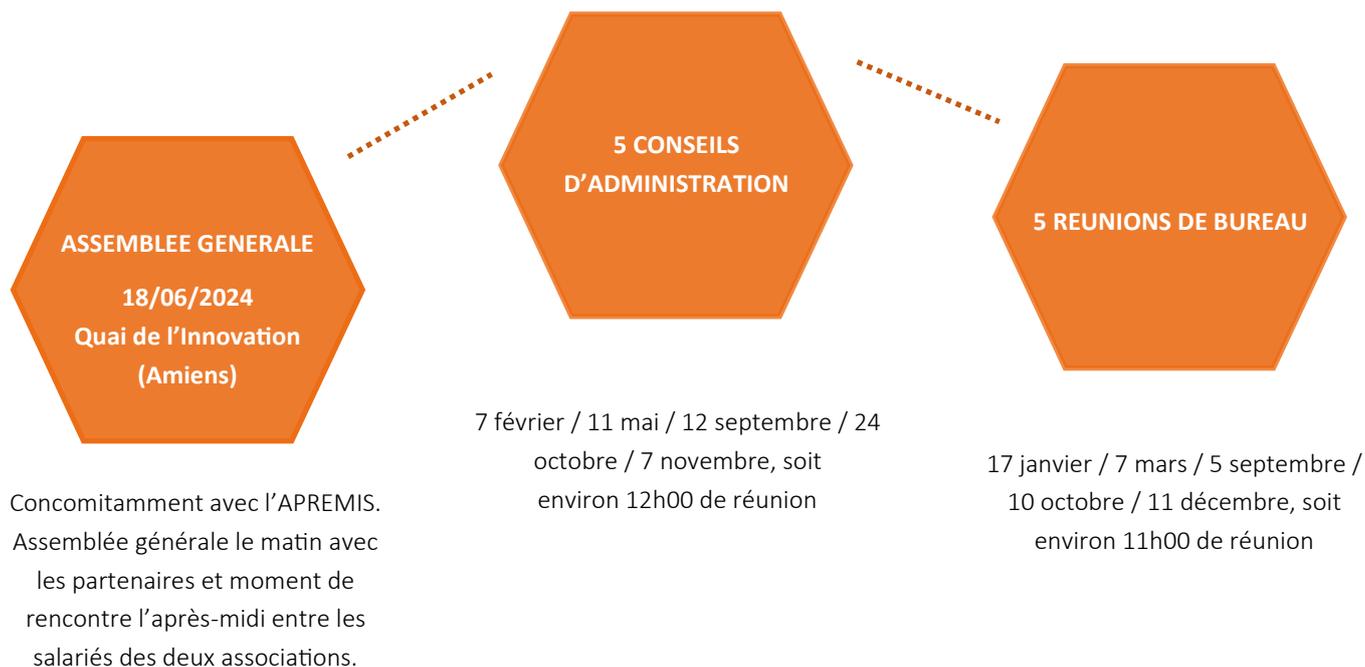
Composition du Conseil d'Administration au 11/01/2024

Les engagements associatifs - Mandats





## Instances de l'année



## Composition du Conseil d'Administration - 11 membres au 11/01/2024

COLLEGE MEMBRES ELU(E)S	Membres du Bureau	<p><b>Président</b> Patrice ELOY - Retraité (Cadre administratif)</p> <p><b>Vice-Président</b> Hervé MARC - Retraité (Directeur BGE)</p> <p><b>Trésorier</b> Guy COULOMBEL - Retraité (Psychiatre)</p> <p><b>Membres</b> Anne-Françoise DAVIS - Retraîtée (enseignement)</p>
	Membres du Conseil d'Administration	<p>Patrick BERMOND - Enseignant Pierre DAVID - Retraité (ESS) Arnaud VITTE - Principal adjoint Jean-Louis VASSEUR - RH et administrateur du CCAS Jean-François VASSEUR Priscilla RAGAZZON - Référente enseignante brigade Patrice CATONNET - Retraité (Amiens Métropole)</p>
COLLEGE REPRESENTANT DES SALARIES		Deux salarié(e)s
COLLEGE MEMBRES D'HONNEUR		<p>Pierre HUCHETTE Arlette JUGUET Colette MICHAUX</p>

# Les engagements associatifs - Mandats



La gouvernance associative et le comité de direction se partagent les postes de représentation de l'association dans les différents réseaux partenaires



L'ensemble de ces mandats fédéraux et représentations institutionnelles a représenté un investissement humain en 2023 de près de 1 000 heures (réparties entre le Président, le Vice-Président, le Directeur, les chef-fe-s de service et quelques salarié-e-s).





## ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Territoires d'intervention

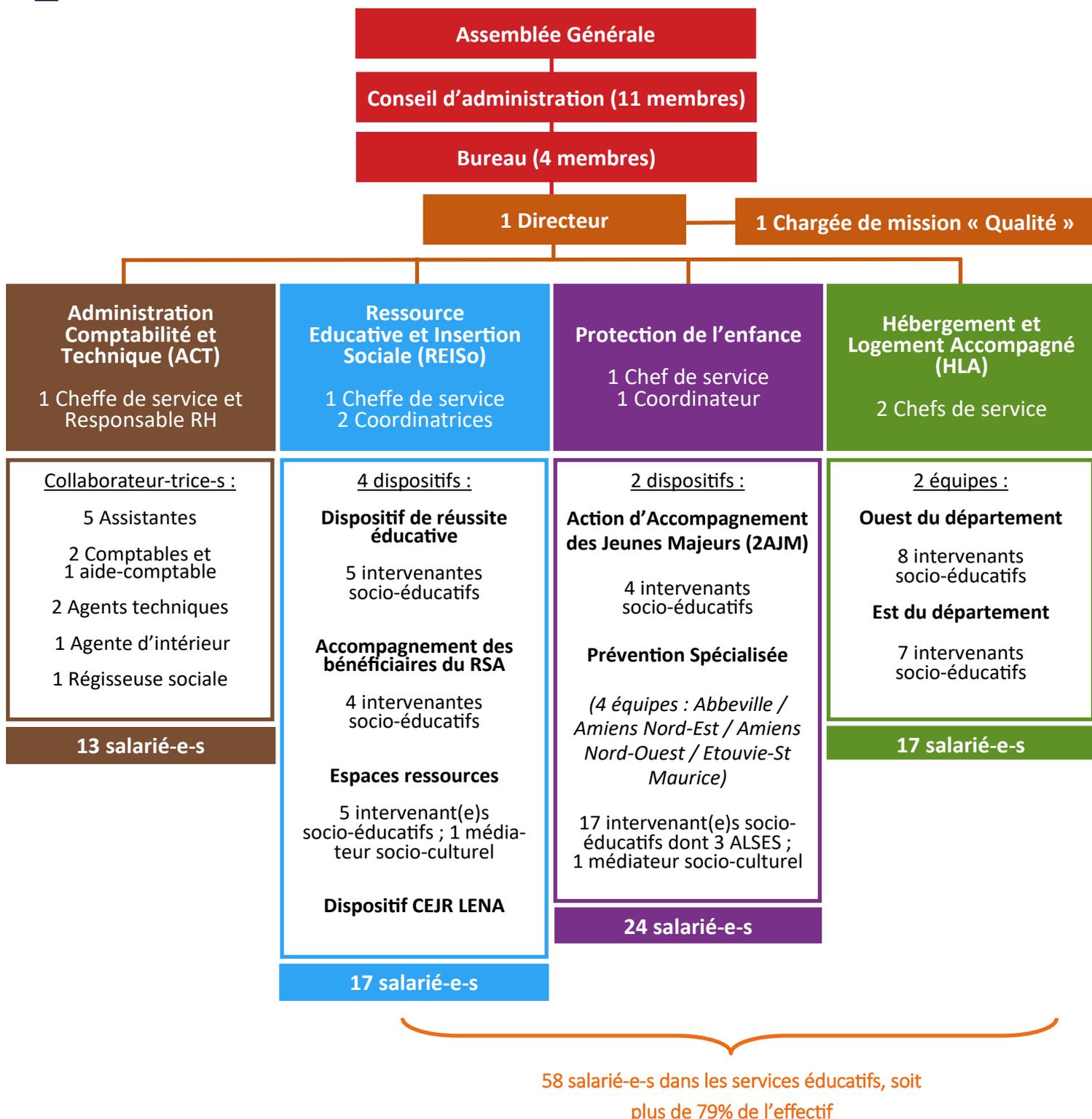
Organigramme au 1er juin 2024

Bilan social comparatif et évolutif

Composition du service ACT



# Organigramme au 1er juin 2024



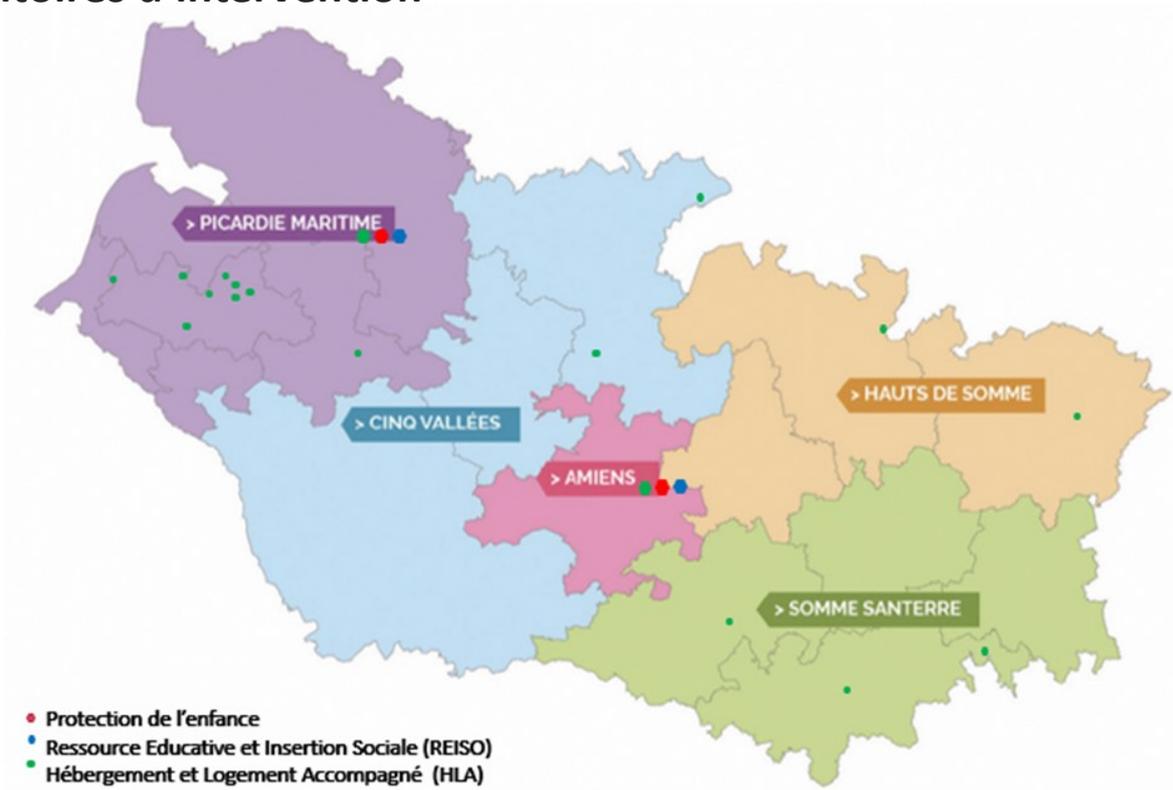
Dans une optique de développement de la pluridisciplinarité à l'APAP, les profils se diversifient.

Aux côtés des Educateur-trice-s spécialisé-e-s, des Assistantes de Service Social et des Conseillères en Economie Sociale et Familiale (pas d'homme à l'APAP sur ces missions) et des Moniteur-trice-s éducateur-trice-s, évoluent depuis quelques années des Animateur-trice-s socio-éducatif-ve-s, une Conseillère en Insertion Professionnelle, un Intervenant social et des Médiateurs Socio-culturels.

Parmi les fonctions dites « support », notons que la régisseuse (HLA) et les assistantes (transverses) assument aujourd'hui (et décharge donc) des actes administratifs que les intervenant-e-s sociaux-ales devaient gérer hier.



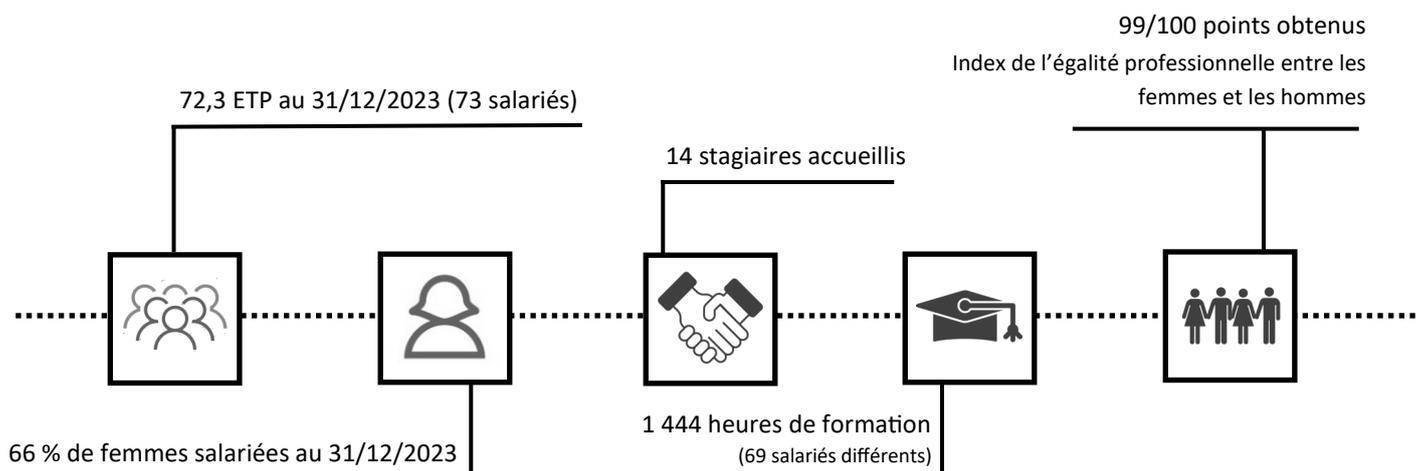
## Territoires d'intervention



## Bilan social comparatif et évolutif

Le bilan social a pour objectif de présenter une photographie de la situation des différents collaborateur-trice-s de l'association au 31 décembre. Les données chiffrées présentées, illustrent alors une vue d'ensemble des caractéristiques des acteurs de l'APAP pour l'année 2023. Ces dernières concernent particulièrement les thématiques suivantes :

## Chiffres clés 2023



## Les visages de l'APAP

**73 collaborateur-trice-s**  
au 31/12/2023



L'effectif de l'APAP a continué de progresser en 2023 (+4%).

Le nombre de CDD au 31/12/2023 tient compte des deux postes d'adulte-relais.

La proportion d'hommes a progressé et représente 34% de l'effectif au 31/12/2023.

La structure par âge au 31/12/2023 met en évidence, outre la sur-représentation des femmes dans l'effectif salarié de l'APAP, des moyennes d'âge qui se rejoignent : elle est de 38,6 ans pour les femmes contre 40,2 ans chez les hommes.

Globalement, l'âge moyen connaît une légère diminution durant ces 3 dernières années. Il est de 39,2 ans.

L'ancienneté est en moyenne entre 6 et 7 ans, comme l'année dernière.



## Accueil des stagiaires sur l'année 2023

L'APAP s'est toujours inscrite dans une démarche volontariste dans la préparation de l'avenir de la profession. L'accueil des stagiaires en est un élément important.

C'est pourquoi, l'association a accueilli 14 stagiaires durant l'année 2023 (contre 7 en 2022) au sein de ses services dont une proportion de 4 stages longs (durée supérieure ou égale à 6 mois). Les profils de stagiaires

continuent de varier, concernant aussi bien des étudiant-e-s en formation de travail social, mais aussi dans les métiers du siège.

De plus, nous sommes entrés dans une démarche de « Parrainage/Marrainage » avec l'APRADIS pour les promotions préparant aux Caferuis, DEASS (1ère année) et DEES (3ème année). Nous avons également intégré trois apprentis Educateur-trice-s Spécialisé-e-s au sein de chaque service éducatif de l'association.



## Comité Social Economique



Le renouvellement des membres du Comité Social et Economique (CSE) a eu lieu en juin 2023.

Les élections se sont tenues le par vote électronique avec l'accompagnement de la plateforme WeChooz, tiers de confiance CNIL.

Compte tenu de l'effectif total et de la présence de 2 collèges, quatre titulaires et quatre suppléants devaient composer cette instance pour le collège « employés » ainsi qu'un titulaire et un suppléant pour le collège « cadres ». Les salariés de l'APAP se sont largement mobilisés lors de ce premier tour donnant lieu directement à l'élection des 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. Un second tour ne fut pas nécessaire.

Les ancien-e-s membres du CSE s'étaient réuni-e-s à 4 reprises avant les élections des nouveaux membres, les 3 février, 14 avril, 17 mai et 2 juin 2023. Une réunion d'installation a eu lieu le 14 septembre puis le nouveau CSE s'est ensuite réuni les 19 octobre, 8 novembre, 16 novembre, 29 novembre et 14 décembre 2023.

## Formation professionnelle

Quelques exemples de formations suivies cette année :

### Services éducatifs

1. Être éducateur en prévention spécialisée : les fondamentaux pour les nouveaux arrivants
2. Le travail de rue aujourd'hui
3. Addictions et précarité, repérer, accompagner, prévenir
4. Journée « Agir pour le climat », Fresque du numérique
5. Prévenir les situations critiques et complexes d'enfants et de jeunes
6. Terrains d'aventure

### Formations obligatoires et RH

1. Evacuation : guide et serre file et manipulation des extincteurs
2. SSCT – Membres CSE et CSSCT – Initial
3. Sauveteur secouriste du travail (SST Initial)
4. Les écrits professionnels vus sous l'angle juridique
5. Ne pas laisser s'installer l'absentéisme au travail et identifier vos leviers d'actions
6. PSC1
7. Gestes et postures

### Comptabilité

1. Utilisation du logiciel AG LOCAT Comptabilité des usagers
2. Formation au logiciel Sage immobilisations
3. Gérer la paie et les déclarations sociales
4. AGLI Comptabilité des usagers
5. Bilan transition retraite

### Journées spécifiques

1. Colloque du CNLAPS : les QPV à l'épreuve des coopérations territoriales : Traject un outil facilitateur
2. Journées Nationales de la prévention spécialisée



## Composition du service

- Gestion du planning des interventions techniques
- Gestion de l'entretien des véhicules
- Maintenance des locaux (siège, antennes et logements des personnes accompagnées)
- Aide à la mobilité des publics accueillis



**1 coordinateur technique**  
**1 technicien**

- Gestion comptable de l'association (paies, factures courantes, mutuelle...)
- Gestion comptable des logements en location
- Saisie de données dans un logiciel spécifique
- Création du budget
- Compte administratif



**2 comptables**  
**1 aide-comptable**

- Entretien des locaux du siège et des différentes antennes
- Nettoyage des logements suite au départ des sous-locataires
- Appui aux assistantes en cas de besoin



**1 agente de ser**

130 logements en gestion

- Captation des logements selon les besoins des services de l'association ;
- Etablir des contrats de sous-location et des dossiers de demande d'aide au logement ;
- Formaliser les entrées/sorties dans les logements
- Suivre les attestations d'assurance ;
- Assurer la relation avec les bailleurs et le suivi technique avec les prestataires ;
- Mettre en place des procédures précontentieuses en cas d'impayé ;
- Editer mensuellement des quittances de loyer ou de participation ;
- Suivre les encaissements et les engagements pris en ayant une tenue de caisse, en effectuant des relances et en mettant en place des plans d'apurement en concertation avec les référents sociaux ;
- Mise à jour du logiciel de gestion locative (entrée, sortie, paiement, versement APL...);
- Mise en place de permanence dans différents sites de l'APAP pour les paiements de loyer autre qu'en prélèvement ou virement.



1 régisseuse



5 assistantes administratives

Les assistantes ont des missions communes à savoir la gestion :

- du standard téléphonique
- du courrier entrant et sortant
- du parc des véhicules
- des fournitures

Par ailleurs, chacune a des missions bien spécifiques :

- Informatique (Gestion du matériel et dépannage)
- Communication
- Ressources humaines
- Assurances
- Demande de chèque énergie, APL...
- Création et gestion des tableaux de bord ou de suivi
- Saisie des temps des fiches horaires
- Dépôt des demandes de subventions sur un logiciel spécifique
- Enquêtes et bilans en lien avec les financeurs
- Préparation des états des lieux entrants et sortants
- Rapports d'activité
- Organisation événementielle

...et sans oublier les tâches courantes d'assistance au terrain, de réponse aux publics et aux partenaires







**RAPPORTS D'ACTIVITE  
DES SERVICES  
EDUCATIFS**

**PROTECTION DE L'ENFANCE**

**LE REISO (RESSOURCE ÉDUCATIVE ET INSERTION SOCIALE)**

**HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ**



# PROTECTION DE L'ENFANCE

## Introduction

Le service de Protection de l'Enfance a connu de nombreuses évolutions en 2023. En effet, **l'action expérimentale d'accompagnement de jeunes majeurs** a été poursuivie et tout au long de l'année, avec en point d'orgue sa pérennisation dans le cadre d'un appel à projet du FSE+ **jusque fin 2026**.

C'est un **travail reconnu** mené par les professionnels du service, qui a permis **d'inscrire cette action dans la durée**. De son côté la **Prévention Spécialisée** a elle-aussi connu son lot d'évolutions avec un **recentrage marqué sur le « public cible »**, mettant ainsi **fin aux accompagnements des jeunes de plus de 21 ans** et en intensifiant notre action auprès notamment des **collégiens**.

Le travail mené dans le cadre des **Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (ALSÉS)** y contribue largement. Parallèlement, nous avons accentué notre **utilisation du logiciel de recueil de données TRAJECT** afin de **rendre compte de notre action**, via ses indicateurs.

Ces nombreuses évolutions n'ont pas été sans impact sur les équipes, qui dans le même temps ont fait l'objet d'une **réorganisation territoriale fin 2023**.

## Organisation

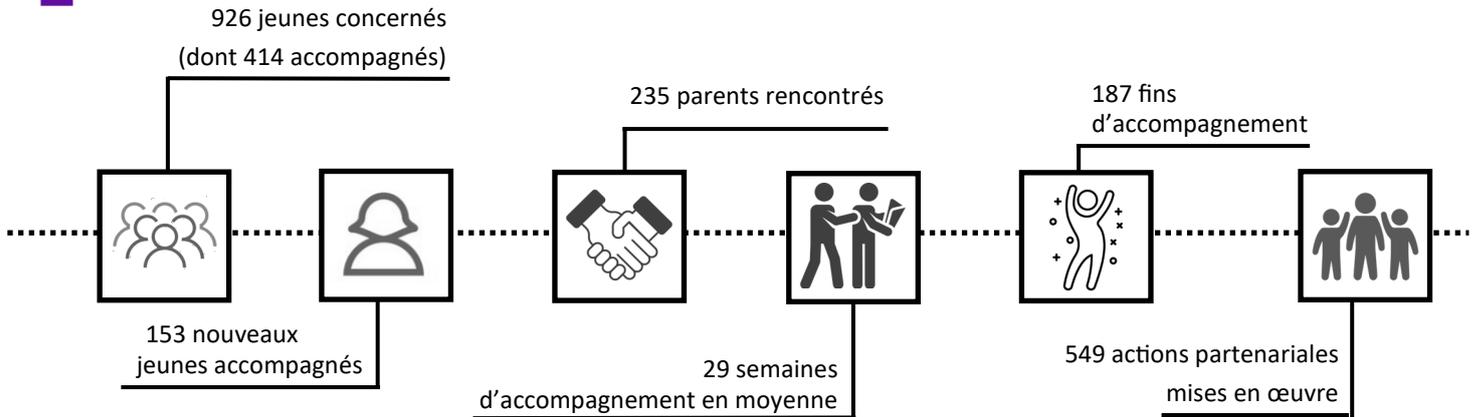
Le service de Protection de l'Enfance connaît une croissance significative puisqu'il est désormais composé de 25 professionnels auquel il convient d'ajouter les professionnels des services support indispensables à notre action.

**1 069**

Jeunes du département de la  
Somme



## Chiffres clés



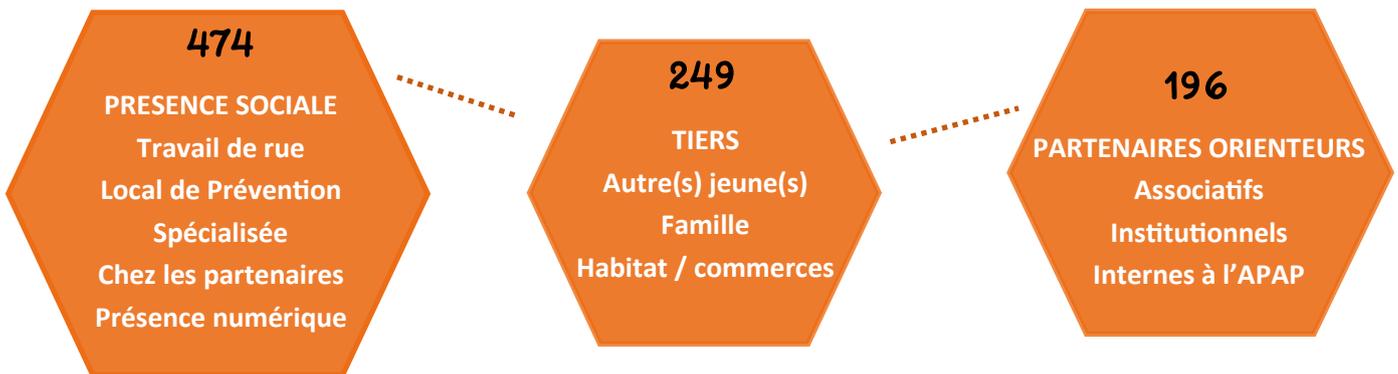
## Territoires

La prévention spécialisée de l'APAP intervient sur **5 Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville** (2 à Amiens, 3 à Abbeville), et **3 territoires de veille** (1 à Amiens et 2 à Abbeville).



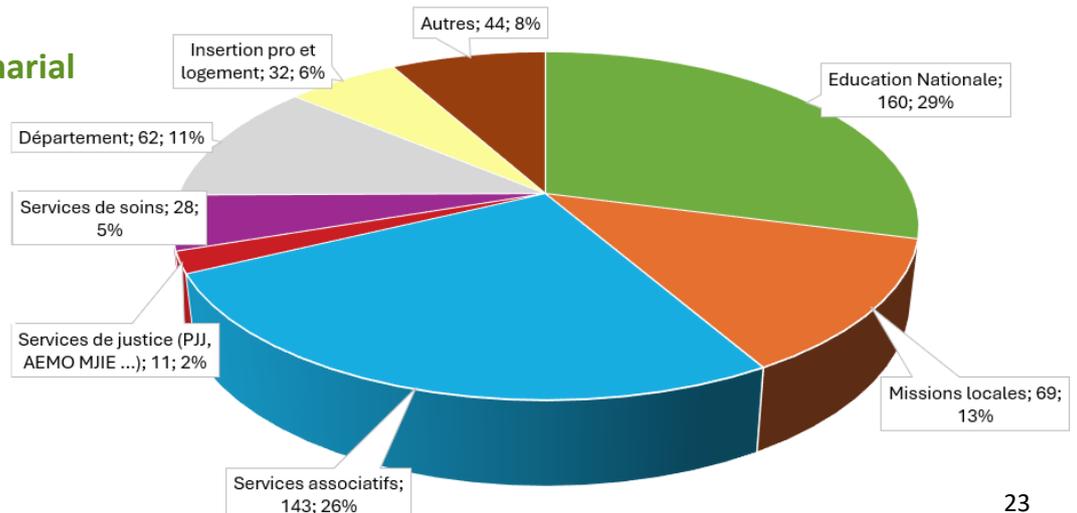
## Impacts de l'action

926 jeunes bénéficiaires de l'action de la Prévention Spécialisée grâce notamment à :



## Le travail partenarial

549 actions partenariales

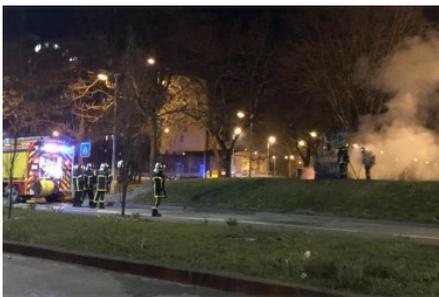


## Evolution par rapport aux années précédentes

Les émeutes du début de l'été 2023 ont mis en exergue la profonde fracture entre la société et une partie de la jeunesse qui se dit stigmatisée, marginalisée, et victime de violences policières. L'expression de ce mal-être par les violences urbaines a engendré de nombreux saccages et dégradations dont la plupart des habitants se disent aujourd'hui encore victimes. Les territoires amiénois ont été largement touchés, contrairement au territoire abbevillois. Il est à noter que les jeunes actifs dans ces violences n'étaient pas nécessairement des habitants du quartier concerné. Enfin, les réseaux sociaux ont joué un rôle important dans l'organisation et la surenchère de ces passages à l'acte.

Pour rester au plus proche du public de la prévention spécialisée et en adéquation avec la démarche d'aller-vers nous avons ardemment travaillé sur l'évolution de la présence sociale afin de répondre au plus près aux exigences de la Charte Départementale de la Prévention Spécialisée sur les temps de travail en soirée et le week-end. La présence sociale représente cette année 35% de l'activité du service.

Enfin, le travail mené dans le cadre des Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (ALSES), nous a encore davantage amené à être au plus près du public « collégien » et à accroître notre présence auprès des jeunes quittant le collège. Il s'agit d'une période charnière de potentiel décrochage qu'il nous faut investir.



## Perspectives 2024

2024 sera l'année de signature du nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour la période 2024-2028. S'ensuivront les fiches actions qu'il conviendra de mettre en œuvre et qui constitueront la majeure partie de nos objectifs éducatifs. La finalisation du Projet de Service sera également un enjeu important de l'année à venir afin de refonder notre action sur un socle commun. Puis, la démarche d'évaluation externe sera également entreprise au second semestre.

Pour ce qui est des perspectives éducatives, nous retenons les suivantes :

- ⇒ réappropriation de la démarche de diagnostic de territoire,
- ⇒ poursuite de notre évolution de présence sociale en soirée et le week-end notamment,
- ⇒ la mise en œuvre de Marches Exploratoires sur l'ensemble de nos territoires d'intervention.



## Chiffres clés



143 jeunes accompagnés



29 fins d'accompagnements



## Impacts de l'action

143 jeunes en contrat jeune majeur

27 jeunes NEET à l'entrée vs 6 au 31/12

20% : allocation jeune majeur

80% : accompagnement exclusivement éducatif

78% d'entrée dans un dispositif d'activité

## Evolution par rapport aux années précédentes

Bon nombre d'accompagnements ont été menés dès le **début du contrat jeune majeur** (contrairement à 2022, où les relais étaient nombreux) y compris en participant aux **entretiens pré-majorité**, appelés aussi « entretiens des 17 ans ». De plus, notre intervention a su trouver sa place en s'appuyant sur une **forte action partenariale** tant au niveau de l'**insertion professionnelle** que de l'**accès au logement** (autonome ou accompagné).

Toutefois, l'**accès au logement demeure la principale difficulté** pour les jeunes accompagnés. Cela s'explique car une grande partie d'entre eux est encore scolarisée et que bien qu'accompagnée, la **projection à la gestion d'un logement autonome** (ou accompagné) et la **poursuite des études secondaires** les inquiètent. De plus, l'offre territoriale peut représenter un **frein pour accéder au logement**. En effet, le territoire d'Amiens est nettement plus doté que les autres territoires. **A l'arrivée à Amiens dans le cadre des études supérieures, davantage de possibilités s'offrent à eux.**



Cofinancé par l'Union européenne

## Perspectives 2024

Après une **expérimentation riche et concluante**, le développement de ce dispositif va permettre dans le cadre du co-financement FSE+ et service du département, de **consolider notre organisation et de nous doter de moyen de coordination**. Cette évolution, adossée à une diminution du nombre d'accompagnement par intervenant, nous permettra de proposer un **accompagnement plus soutenu et plus en proximité au bénéfice des jeunes**. C'est l'objectif visé par l'appel à projet pour lequel nous nous sommes positionnés et avons été retenus. Pour ce faire, **l'équipe va se renforcer** et nous devrons ainsi faire face aux enjeux de recrutement actuel dans le secteur. Enfin, **nous poursuivrons nos collaborations internes et mobiliserons les ressources de nos différents services éducatifs dans l'intérêt des jeunes et de leur projet.**

# LE REISO (RESSOURCE ÉDUCATIVE ET INSERTION SOCIALE)

## Introduction

Le service REISO (Ressources Educatives et Insertion Sociale) est résolument **en mouvement**, à l'image du travail social et des adaptations à trouver face à l'évolution de la société et des besoins des personnes les plus fragilisées. 2023 annonçait de **nombreux enjeux** : la fin des Contrats de Ville d'Amiens et d'Abbeville, la fin de l'agrément Espace de Vie Sociale (EVS) pour Etouvie, la fin du marché pour l'accompagnement des BRSA. Ainsi, cette année a été mise à profit pour **évaluer, questionner**, « mettre à plat » nos activités, en interne, avec les personnes accompagnées, avec nos partenaires. Dans cette démarche, la dynamique (transversale) du service a pris tout son sens et s'est renforcée : faire équipe, mutualiser les compétences, les ressources, optimiser nos espaces de travail, partager, **croiser les pratiques pour les faire évoluer collectivement**.

## Organisation

### EVS - Espaces de Vie Sociale

lieux d'accueil inconditionnels ouverts sur différents supports d'intervention complémentaires : accompagnement social individuel, actions collectives thématiques, développement social local.

### DRE - Dispositif de Réussite Educative

accompagnement d'enfants de 2 à 16 ans et de leurs familles à travers des parcours individualisés. Ces enfants sont orientés par les partenaires ayant repérés des fragilités pouvant compromettre/freiner leur réussite au sens large.

### Revenu de Solidarité Active

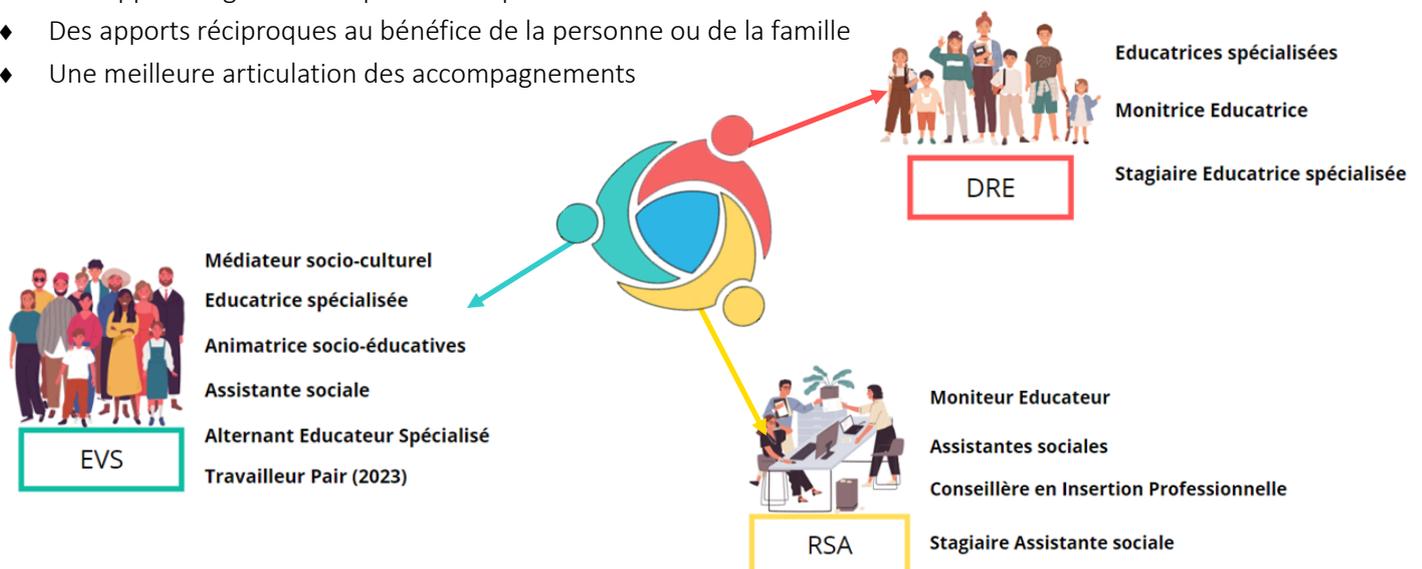
accompagnement socio-professionnel des personnes bénéficiaires du RSA avec comme support le contrat d'engagement réciproque (CER). Pour cette mission, l'APAP est engagée dans un groupement piloté par la MLIFE.

Le REISO compte **7 types de métiers de l'accompagnement différents**. Cette pluridisciplinarité est une richesse tant pour les professionnels que pour les publics car elle offre **un large champ d'action** et de **compétences**. Cette diversité de profils est **un choix** et une **plus-value** au sein du REISO et à l'échelle de l'association.

L'organisation du service s'articule autour de **différents espaces de travail partagés** (réunions, ateliers thématiques, analyse des pratiques...) qui favorisent les interactions autour des **situations, des projets, des partenariats**

Cette mise en lien des professionnels du REISO autour des situations communes permet :

- ◆ Une approche globale des problématiques
- ◆ Des apports réciproques au bénéfice de la personne ou de la famille
- ◆ Une meilleure articulation des accompagnements





## Chiffres clés



DRE

**81 Entrées**  
**118 Sorties**  
**242 Enfants accompagnés**



Partenariats

**+ de 150**  
**Partenariats**



RSA

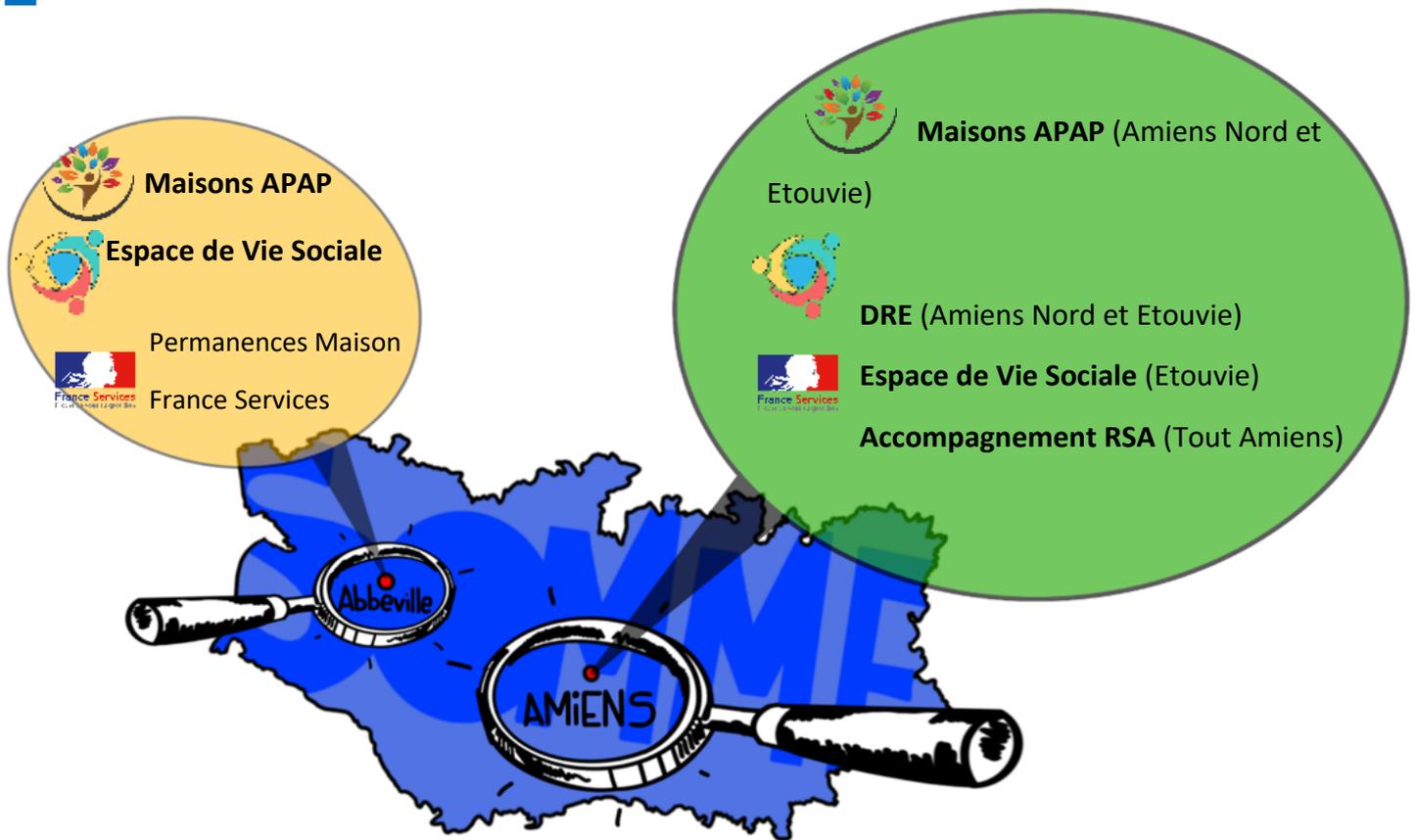
**453 Orientations**  
**407 Accompagnements effectifs**  
**274 Orientations en faveur des actions d'insertion**



EVS

**618 Personnes en lien**  
**273 Enfants ont participé à au moins une action collective**  
**60 membres du SEL**



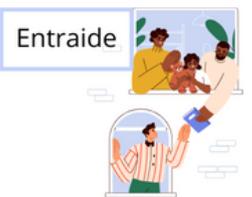


Emeutes (Juin et Juillet 2023)



Certains quartiers ont connu des **épisodes de violences et d'émeutes reflétant le mécontentement** et de la **frustration exprimés majoritairement par des jeunes**. Nos locaux n'ayant pas été touchés, nous avons pu maintenir l'accueil et nos accompagnements. Des temps d'écoute y ont été consacrés, individuellement et collectivement. Ce qui a permis de rassurer, d'expliquer et aussi prévenir.

Ces quartiers regorgent aussi de **ressources**, face à la précarité on trouve de la **solidarité** qui peut s'exprimer de différentes façons : **des astuces du quotidien** qui se partagent, de l'**entraide**. Les habitants unis par des réalités communes, déploient des **efforts collectifs** pour **surmonter les obstacles**. Malgré les défis, une **résilience** remarquable émerge au sein de ces **communautés**, illustrant la **puissance de la solidarité** face à la précarité.



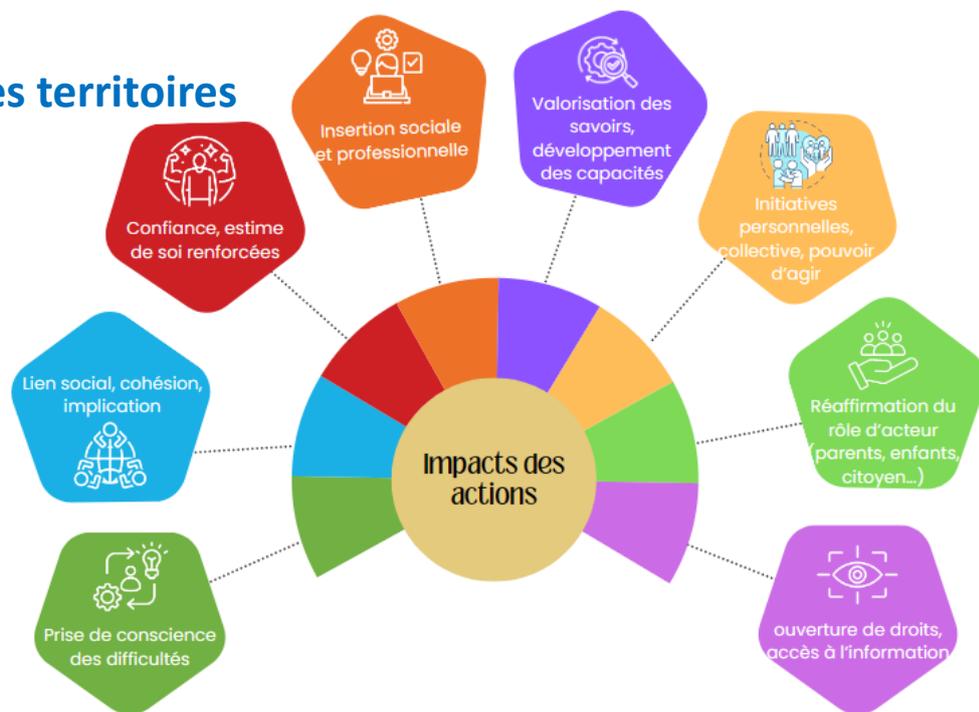
La **question** de la précarité est **prégnante** sur nos territoires d'**intervention** :

- ◆ Factures d'énergie qui ont augmenté.
- ◆ Problématique logement
- ◆ Raréfaction de certaines **spécialités médicales**

Au sein des QPV, l'**offre est riche** (MDSI, mairie de secteur, associations...). Paradoxalement, même si cela représente une richesse c'est aussi un **défi** pour la **mobilité**. **Pourquoi sortir du quartier alors que tout est à proximité ?** Le concept de **ville dans la ville** souligne cette dualité. D'un côté il évoque la **proximité** et la **convivialité** au sein de la **communauté locale**. De l'autre côté il met en **lumière** les défis liés à l'**isolement** et la **stigmatisation**.



# Impacts sur les territoires



## 205 Sorties



54% maintien de l'accompagnement ou fin de l'obligation de contractualisation

## 25% accès à l'emploi et à la formation.



25% Réorientation vers un accompagnement spécifique (santé, entrepreneuriat...)

## RSA

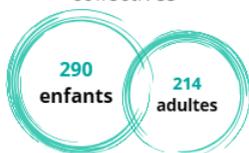


1/3 des Contrats d'Engagements Réciproques Signés en 2023, comprenait au moins un objectif autour de la santé.

## EVS



504 personnes ont participé aux actions collectives



48 % des habitants interrogés trouvent au sein de l'EVS de l'interaction sociale et cela permet de rompre leur isolement, sortir de la solitude.

40 % des habitants interrogés trouvent au sein de l'EVS de l'aide et des informations concernant leurs démarches administratives.

214 personnes ont bénéficié d'un Accompagnement individuel



## DRE

## 116 Fins de parcours



68% de sorties pour objectifs atteints

23% de sorties pour objectifs partiellement atteints

9% de sorties pour déménagement, non adhésion...



# Ce que l'on retient en 2023

## DISPOSITIF DE RÉUSSITE EDUCATIVE

### Une part grandissante de familles allophones accompagnées

Les équipes du DRE accompagnent un grand nombre de familles ayant des origines diverses.

En effet, **37 % des familles accompagnées sont issues d'un parcours migratoire.**

Les problématiques de ces familles sont multiples (apprentissage de la langue, dimension culturelle, rapport à l'école et au positionnement éducatif, démarches administratives...)



### Les situations de harcèlement en augmentation



Particulièrement pour le secteur d'Etouvie, certaines situations ont demandé un travail très resserré avec les équipes des établissements scolaires autour de la **question du harcèlement** qui peut prendre plusieurs formes (discriminations, moqueries, coups...).

Des coopérations partenariales qui favorisent l'ouverture des familles vers les offres des territoires :

**Etouvie** : Le **Projet Passeurs d'images** avec Initi'elles, le **Club sciences** avec les Francas

**Amiens Nord** : **Temps fort de la pré-rentree** avec les médiatrices culturelles du Conseil Départemental ; le **Café des parents** avec le RASED et Forum des Parents **Les Micro-folies** avec l'Odysée ; **Projet** avec le Conseil Culturel Départemental de Saint Riquier

## ESPACES DE VIE SOCIALE

Une **démarche de renouvellement de l'agrément Espace de Vie Sociale pour Etouvie**, qui a ponctué l'année par plusieurs temps de travail et de rencontre avec les financeurs, les partenaires et les habitants.



### Les temps d'accueil Parents-jeunes enfants (0-6 ans)

**Nouvelle action expérimentale**, mise en place en 2023, avec le **soutien de la fondation de France**. A travers différents supports de médiation, notre démarche est d'**écouter** les familles pour cerner leurs attentes, leur apporter de l'information sur les offres existantes, des solutions dans leur quotidien, en **favorisant les interventions de partenaires** (bibliothèque, relais maternels, PMI...).

### **Abbeville** : Groupe Parents solos

En coopération avec Télé Baie de Somme, nous accompagnons un groupe de 11 parents solos (9 mamans-2 papas) dans une **démarche participative** puisqu'ils sont les premiers acteurs du projet. A travers des **enquêtes journalistiques**, il s'agit d'aller chercher **l'information**, des **témoignages**, des **réponses**, des **solutions** sur le territoire. En 2023, 2 émissions radio ont été enregistrées en public au sein de la maison APAP et diffusées sur le site de TBS. En fonction des thèmes traités, des initiatives peuvent émerger, c'est le cas cette année avec l'émergence d'un troc alimentaire mensuel porté et animé par ce groupe.



### **Etouvie** : Expérimentation aménagement Espaces Verts « Nos abords d'abord »



En **partenariat avec la SIP**, et avec la participation des habitants, nous avons construit un nouveau projet dont l'objectif est **d'initier l'implication des habitants dans la construction et l'aménagement de nouveaux espaces** (fleurissement, jardins partagés, valorisation, espace de convivialité) mais également de *les faire vivre* (entretien, embellissement, convivialité...). Ce nouveau partenariat, s'est concrétisé par la signature d'une **convention APAP-SIP** fin 2023.

Fin du « marché » débuté en 2020, **nouvelle convention 2023-2026**



L'APAP s'est maintenu dans le groupement piloté par la MLIFE retenu dans le cadre de l'appel à projet « Référent de parcours RSA / projet accompagnement socio-professionnel » lancé par le Département de la Somme. Toujours sur le territoire d'Amiens.

Cet appel à projet s'inscrit dans les orientations stratégiques du Département visant à proposer à tous les allocataires du RSA un accompagnement social et professionnel adapté à leurs besoins ayant pour finalité le retour à l'emploi.

### Cadre législatif

Dans le courant de l'année 2023, la **nouvelle loi « Plein emploi »** a été adoptée par le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités. Cette loi va apporter des modifications considérables à la pratique des référents de parcours.



Si les conditions d'accès restent inchangées, la nouvelle loi intègre des conditions supplémentaires :

- ◆ **15 heures d'activités hebdomadaires**
- ◆ **L'obligation de s'inscrire à France Travail** (anciennement Pôle Emploi)
- ◆ La mise en place du **Contrat d'engagement unifié** établi avec France travail.

## Conclusions et perspectives 2024

La restructuration du service et les enjeux de 2023 ont **renforcé la dynamique du REISO**.

Les professionnels de l'équipe sont moins « isolés » dans leurs missions respectives, les espaces de travail partagés favorisent l'inter-connaissance, l'ouverture, **la coopération**.



Notre démarche est d'**optimiser** l'ensemble de nos compétences, celles de nos partenaires mais aussi celles des personnes accompagnées en valorisant, mobilisant leurs propres ressources au profit de leurs parcours.

Nous nous inscrivons dans le **CO-accompagnement** considérant que chacun a un « bout » de la solution pour que les familles, adultes, jeunes, enfants que nous accompagnons puissent avancer vers un mieux-être.

Engagés dans ces nouvelles pratiques **d'innovation sociale**, nous nous sommes engagés :

- ◆ Dans le groupement piloté par la MLIFE pour une **nouvelle convention d'accompagnement des allocataires du RSA 2023-2026** sur le volet insertion professionnelle
- ◆ Dans un **nouveau projet social 2024-2027** pour l'EVS d'Etouvie
- ◆ Dans une **démarche de diagnostic ciblant les familles monoparentales** à l'échelle du territoire de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme pour 2024
- ◆ Dans l'élaboration **du nouveau projet global du Dispositif de Réussite Educative d'Amiens 2024-2027** en étant force de proposition sur l'approche pédagogique
- ◆ Dans un nouveau projet « **LENA : Laboratoire Expérimental pour leur Nouvelle Autonomie** » dans le cadre du CEJ (Contrat Engagement Jeune) Renforcé en faveur des jeunes 16-25 ans en situation de rupture, en consortium avec les associations **APREMIS** et **LE MAIL** (expérimentation 2024-2025)



# HÉBERGEMENT ET LOGEMENT ACCOMPAGNÉ (HLA)

## Introduction

Le service HLA créé en 2018, a assuré en 2023, différentes missions confiées par l'Etat en matière d'hébergement d'insertion et d'accompagnement dans le logement. Pérennisant ses actions en matière d'Accueil d'Hébergement et d'insertion (AHI) et poursuivant le développement des dispositifs spécifiques, issus du premier plan quinquennal « logement d'abord » et consolidé par le second plan quinquennal 2023-2027.

### Pour l'hébergement :

- ⇒ La confirmation des 6 places à destination des **Femmes Victimes de Violences**, sur dispositif **logement Temporaire**, à l'échelle départementale.
- ⇒ Maintien des 68 places en **CHRS**, et des 12 **logements Temporaires**.

### Pour le logement accompagné :

- ⇒ Augmentation de la convention **Intermédiation Locative Classique** passant de 30 à 40 mesures.
- ⇒ Poursuite de l'accueil du public des **déplacés Ukrainiens** à hauteur de 32 logements.
- ⇒ Maintien des mesures en faveur du **public Réfugié** à hauteur de 14 logements.
- ⇒ Reconduction et validation du déploiement du dispositif **Droit au retour**.

## Organisation

L'équipe est composée de travailleurs sociaux de profils différents (ES, ASS, CESF), ce qui permet de :

- Croiser les regards et mutualiser les compétences, autour des situations accompagnées
- Partager les expériences, les pratiques, les outils
- Optimiser le tissu partenarial et le réseau de chacun.e
- Assurer la continuité des parcours et des accompagnements

Au service du projet des personnes accompagnées.

Notre choix organisationnel de non-spécialisation des travailleuses sociales dans les dispositifs s'est maintenu en 2023, au service de la continuité des parcours d'accès au logements.

Le soutien des fonctions dites « support » est essentiel : le service « **Service Hébergement et Logement Accompagné** » bénéficie de **2 assistantes dédiées** qui centralisent la gestion administrative de l'ensemble des dispositifs. Elles constituent un relai essentiel avec la tutelle (DDETS) et avec le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation), orienteur unique des publics vers nos dispositifs.

**Une comptable** est également attachée à ce service, en lien avec **la régisseuse** elles permettent la mise en œuvre d'une gestion locative adaptée à chaque dispositif. De plus, **un service technique** est mobilisé pour venir en soutien les entrées/sorties dans les logements, ainsi que l'ensemble des menus travaux générés par cette activité.



# Chiffres clés 2023

39 ménages hébergés  
132 personnes



**IML C** : 58 ménages hébergés  
136 personnes

**IML R** : 15 ménages hébergés  
63 personnes

**IML UK** : 32 ménages hébergés  
92 personnes

**ALT** : 15 ménages hébergés  
21 personnes

**FVV** : 15 ménages hébergés  
34 personnes



**IML C** = InterMédiation Locative  
**IML R** = InterMédiation Réfugiés  
**IML UK** = InterMédiation Ukrainiennes  
**CHRS** = Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale  
**ALT** = Accompagnement Logement Temporaire  
**FVV** = Femmes Victimes de Violences

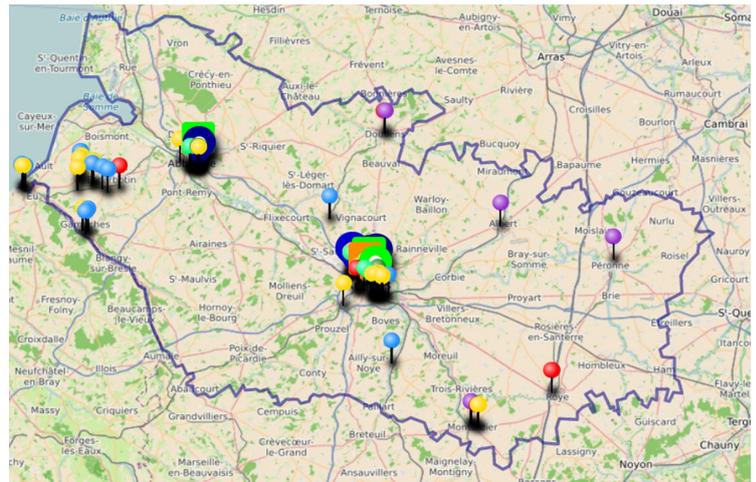
## Territoire

Carte des implantations et des logements du service HLA de l'APAP dans le département de la Somme

**Communes concernées à l'Ouest** : Abbeville ; Friville Escarbotin ; Feuquières en Vimeu ; Woincourt ; Gamaches

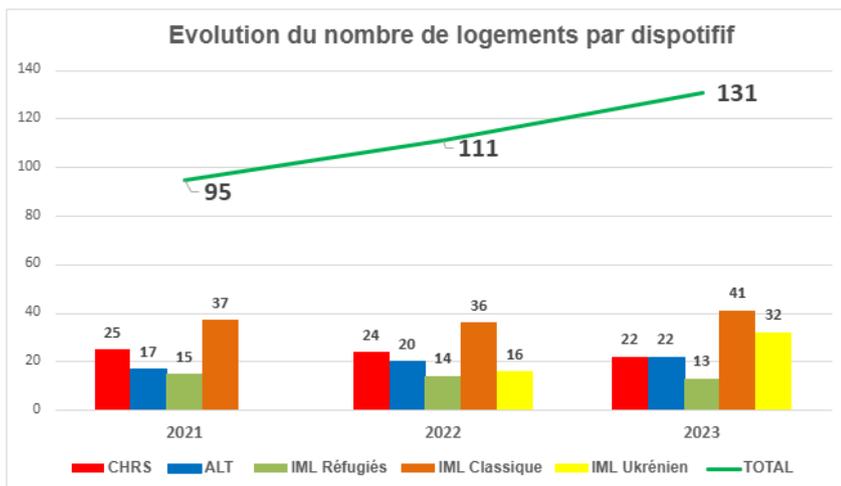
**Communes concernées à l'Est** : Amiens ; Doullens ; Ailly-sur-nyoye ; Albert ; Peronne ; Roye ; Montdidier ; Salouël

Le territoire d'intervention des travailleuses sociales du Service Hébergement et Logement Accompagné se déploie sur l'ensemble du Département de la Somme en fonction des besoins et des orientations (SIAO). Pour rester en phase avec notre projet historique de baux glissant à échéance des mesures, la captation de logements, en fonction des besoins, reste notre priorité.



**CHRS / IML-C / IML-R / IML-UK / ALT / ALTFVV**

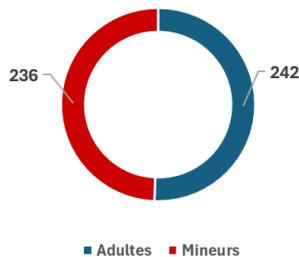
## Un parc de logement perpétuellement en mouvement



La captation de logements, aujourd'hui exclusivement dans le parc des bailleurs sociaux du département (AMSOM, BDSH, SIP, CLESENCE...) est un axe de travail perpétuel de la régie. Permettant d'être au plus prêt des besoins du territoire et des publics.

## Public accueilli et parcours d'accompagnement

Nombre de personnes accueillies en 2023



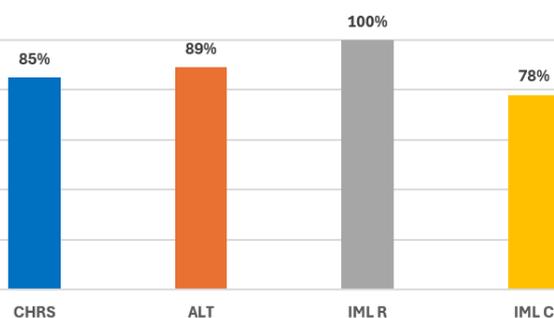
Pour un total de 478 personnes accueillies au cours de cette année 2023, nous constatons que les tendances relevées les années précédentes se confirment. Nous accueillons de plus en plus de **personnes seules**, pour lesquelles les situations d'isolement familial ou amical sont fortes. Nous travaillons donc plus intensément la resocialisation, avant de travailler au **parcours d'insertion**. Pour autant, la part des accompagnements de **parents d'enfants mineurs** reste importante. Parmi eux, les accompagnements de **familles monoparentales** sont toujours en augmentation. Notre accompagnement en direct ou le travail partenarial de **soutien à la parentalité** reste un axe fort dans les accompagnements que nous mettons en œuvre. La part des situations faisant par ailleurs l'objet d'une mesure de **protection de l'enfance** continue de progresser, nous amenant à des formes particulières de travail partenarial.

En 2023, il est à noter que nous avons rencontré des délais importants sur la **captation de certaines typologies** de logement, ou sur certains secteurs du département, à distance des grands centres que sont Amiens et sa métropole d'une part, et Abbeville d'autre part. Les **délais d'entrée** dans les dispositifs ont pu en être impactés. Il faut noter également une forte coloration des accompagnements des publics ukrainiens du fait de la **non-maitrise de la langue française**. Les enjeux dans la relation d'accompagnement sont d'autant plus forts.

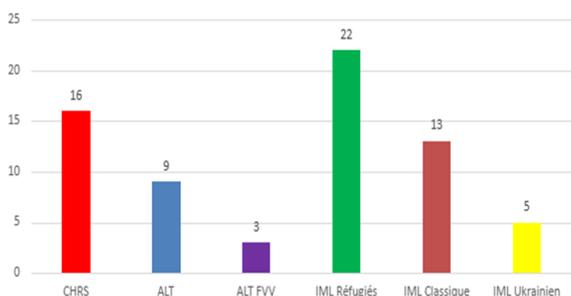
## Impacts de l'action

Certaines problématiques liées au **parcours locatif pré-accompagnement** (dettes, passif locatif...) ont également un fort impact sur les durées d'accompagnement et nos capacités à accompagner les glissements de baux. Dans l'ensemble nous maintenons un bon niveau de **sorties positives** en dehors de quelques situations pour lesquelles nous n'avons pu éviter les ruptures d'accompagnement. Nous n'avons connu en 2023 que très peu de sorties sur le dispositif IML UK, elles sont à prévoir nombreuses sur le premier semestre 2024, c'est pourquoi elles ne figurent pas sur le graphique ci-contre. Nos objectifs pour 2024, seront nécessairement de marquer une nette diminution des durées moyennes de séjour sur le CHRS et l'IML R. L'année 2023 nous a amené à nous doter des outils nécessaires à ces évolutions.

SORTIES POSITIVES 2023 EN %



Durée Moyenne de Séjour (en mois)



Les durées moyennes de séjour ont connu en 2023 des évolutions diverses en fonction des dispositifs. Calculées en moyennes elles sont **fortement impactées par quelques situations** pour lesquelles la sortie s'avère complexe.

Notamment dans une **conjonction de problématiques**, nécessitant des réponses sanitaires, ou ressortant d'orientations en lien avec des situations de handicap. Dans d'autres situations, **l'évolution de la composition des ménages** en cours d'accompagnement, ont joué un rôle important, notamment dans le cadre des procédures de

regroupement familial. Nous avons travaillé à anticiper ces difficultés, à **renforcer notre tissu partenarial**, à mettre en œuvre des doubles suivis notamment en cas de **problématiques sanitaires impactantes**. Afin de garantir des solutions d'accompagnement permettant les glissements de baux de manière anticipée.

## Participation des usagers et vie du conseil de la vie sociale

L'année 2023, du service HLA a été celle de la poursuite des efforts engagés dans la participation des personnes accueillies. Une participation axée sur le développement du pouvoir d'agir de chacun-e, dans son parcours individuel, mais aussi dans la vie institutionnelle.

Le conseil de la vie sociale, structuré à l'échelle du service, a poursuivi ses travaux. Confronté à la difficulté de son renouvellement perpétuel, au gré des entrées et sorties des personnes, il a pu prendre appui sur l'investissement de l'équipe et des administrateurs, dans son fonctionnement, mais aussi sur les réseaux constitués par le CNPA et le CRPA et l'animation dynamique mise en œuvre à l'échelle nationale et départementale.

## Un an d'existence de la maison APAP d'Abbeville



Tous les services de l'APAP y sont représentés. C'est le lieu de départ de l'équipe HLA intervenant sur l'Abbeillois, et le territoire du Vimeu. C'est aussi un lieu d'accueil et d'hébergement. Un lieu **d'accueil** car c'est un lieu repéré sur le territoire, qui joue pleinement son rôle de ressource, y compris sur les problématiques liées au logement. Un lieu **d'hébergement**, au sein duquel 6 logements de typologies variées permettent de loger des publics.

Durant sa première année d'existence, ce lieu a permis de sécuriser les premiers accueils de situations fragilisées. Le public des femmes victimes de violences a pu y trouver un cadre d'accueil adapté et sécurisé, en proximité des équipes éducatives et en synergie avec les autres services de l'APAP présents sur ce site. Poursuivant ces objectifs nous avons pu augmenter la part des accueils de ce type, répondant à un besoin fort du territoire, en terme d'orientation par le SIAO et de complémentarité avec les autres acteurs intervenant sur ce champ d'action.

## Aller vers !

Notre mission d'accompagnement s'exerce essentiellement au domicile, par un engagement contractuel. Cette modalité peut être vécue comme intrusive par les ménages mais une posture bienveillante et une écoute attentive, permet de lever ses freins et tendre au maximum à l'adhésion pleine et entière.



C'est cette proximité qui permet la construction rapide du lien et l'installation d'une relation de confiance, de capacité à faire émerger l'autonomisation, plutôt que de la prescrire. Nous accompagnons ainsi dans le « faire avec » la famille dans le but qu'elle acquière de nouvelles compétences, renforce les compétences acquises et parvienne à suffisamment de confiance pour faire seule.

## Perspectives 2024

Déjà initiés en 2022, nos 2 projets de **pensions de familles** à Feuquières en Vimeu et Doullens, poursuivent leurs avancées. L'année 2024 sera marquée pour le **dispositif CHRS** par deux échéances fortes :

- ⇒ Négociations d'un CPOM avec les services de l'Etat. Celui-ci, vise à redéfinir de concert les objectifs et les moyens à 5 ans à compter de la date de signature.
- ⇒ Mise en œuvre de l'évaluation externe. Le cahier des charges du CHRS Hors les murs permettant également d'envisager de nouvelles modalités d'accompagnement, au service de nouveaux publics. Ces occasions seront saisies pour finaliser la mise à jour de tous les outils de l'accompagnement.

Visant les standards fixés par la loi 2002-2, non seulement pour les dispositifs qui relèvent de ce cadre légal, mais aussi en les adaptant sur l'ensemble des dispositifs d'accompagnement portés par le service. L'engagement dans le dispositif d'Intermédiation Locative pourra se poursuivre en étendant nos places et en développant des réponses hors Amiens.

Les missions de la **régisseuse** vont être consolidées. Mis en œuvre en 2023, le logiciel unique de gestion locative outil viendra au service de nos actions qui se poursuivent pour atténuer au maximum la « vacance » des logements et les impayés locatifs, au service des parcours d'accompagnements.

# CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

## Bilan 2023

### Une APAP à impacts humains

2 814



- ⇒ 1069 jeunes dans le cadre des missions confiées à l'APAP par la Protection de l'Enfance du Département de l'Enfance
- ⇒ 242 enfants dans le cadre du Dispositifs de Réussite Educative confié à l'APAP par le Contrat de Ville d'Amiens
- ⇒ 407 allocataires du RSA dans le cadre du groupement piloté par la Mission Locale d'Amiens
- ⇒ 618 personnes qui ont fréquenté l'un des Espaces de Vie Sociale ou le Système d'Echanges Local
- ⇒ 478 personnes accueillies dans le cadre des nombreux dispositifs confiés par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

Les publics que nous accompagnons dans leur parcours de vie ne sont pas des « chiffres ». Encore moins des numéros. Ce sont des personnes, en difficulté, auxquelles d'autres personnes, les bientôt 80 salarié-e-s de l'association APAP, consacrent leur vie professionnelle. Si on élargit, avec humilité, au cercle familial immédiat (2.5) des personnes directement touchées, on peut raisonnablement estimer que les actions déployées à l'échelle départementale par l'APAP ont bénéficié, en 2023, à un peu plus de 7 000 personnes.

### Une APAP à impacts territoriaux



L'association est implantée depuis 50 ans à Amiens et 40 à Abbeville. Ses actions, quoiqu'historiquement inscrites dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, concernent l'ensemble du territoire samarien.

En particulier parce que l'APAP pratique et applique l'aller-vers depuis 1973 à l'ensemble de ses dispositifs, mais aussi parce que les missions d'Hébergement et de Logement Accompagné sont déployées en « diffus », au plus près des personnes qui en ont besoin. L'association gère en 2024 un parc de près de 150 logements d'Est en Ouest et du Nord au Sud du Département.

Les publics confiés à l'APAP, s'ils souffrent souvent de problématiques liées à la mobilité, traversent néanmoins le département dans leur parcours de vie. L'APAP les y encourage d'ailleurs à travers de multiples supports éducatifs. Les personnes accompagnées sont originaires des 4 coins du département.

## Une APAP à impacts sociaux.

L'association est désormais **installée et reconnue dans le paysage des acteurs sociaux**. Non seulement dans la Somme, mais au-delà des frontières départementales dans le cadre de nos divers engagements fédéraux (FAS Hauts-de-France, CNLAPS, ANARE...). La confiance renouvelée ET renforcée de nos deux principaux donneurs d'ordre [Etat et Conseil Départemental] nous engage davantage encore. En témoignent :

- ⇒ Nouveau CPOM d'un service de Prévention Spécialisée encore étoffé,
- ⇒ Nombre de mesures de logement accompagné qui a tout simplement doublé en 3 ans,
- ⇒ Pérennisation de l'action pour les jeunes majeurs sortants de l'ASE
- ⇒ Lancement de l'action partenariale LENA dans la mise en place du Contrat Engagement Jeunes en Rupture (CEJ R)



L'APAP s'est également massivement (en temps de travail) engagée dans l'évaluation et la démarche de réécriture des Contrats de Ville. Cet engagement important dans une **politique de la ville en transition**, mais très active dans la Somme, nous conduit à alerter : l'inertie institutionnelle entre les différents échelons impliqués (National à Régional à Territorial) génère beaucoup d'inquiétude et de doute chez les acteurs de terrain, lesquels ont du mal à faire collectif. Nous constatons un glissement relationnel : **de la difficile coopération éducative de territoire vers les crispations concurrentielles**.

## Perspectives 2024-2025

L'ensemble de ces éléments de bilan et d'évaluation exposés et retracés dans ce Rapport d'Activité concourent à positionner l'association APAP à **un niveau de responsabilité important**. Tant vis-à-vis des publics accompagnés, que des tutelles et donneurs d'ordre, sans oublier celles et ceux qui incarnent cette responsabilité sociétale, à savoir les bénévoles et les salarié-e-s de l'association. Le développement conséquent que l'association a connu ces 7 dernières années contribue autant qu'il accentue **la nécessaire amélioration continue de notre organisation, de nos pratiques, de nos outils**. Ce sera le fil conducteur des différents projets qui nous animent déjà et alimenteront nos agendas dans les 18 prochains mois.

Citons par exemple le démarrage du plan d'actions relatif à la **Réglementation Générale de la Protection des Données** (RGPD), la finalisation des processus d'audit engagés sur les **Risques Psycho-Sociaux et la Conditions de Travail**, la préparation des **évaluations externes** de la Prévention Spécialisée et du CHRS, la finalisation des **Projets de Service**, la révision et la mise à jour des Accords Collectifs et du Règlement Intérieur. En ligne de mire : le plan stratégique **«Ambition 2025-2030 de l'APAP»**. Il va s'agir pour nous de franchir un nouveau pallier : la consolidation « quantitative » doit désormais permettre de mettre en œuvre une vraie démarche d'amélioration continue de la qualité à l'APAP.

L'**Alliance avec l'association APREMIS**, comme le renfort de compétences « **Communication** » et « **Qualité** » de notre organisation, s'inscrivent dans cette volonté de faire toujours mieux dans le périmètre de nos missions de Service Public.

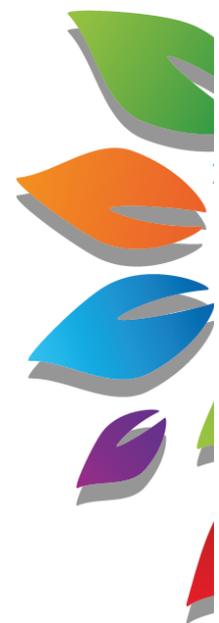
Avec l'ensemble des partenaires de l'APAP.

**Julien GALLIANO**

Directeur de l'APAP

# GLOSSAIRE

<b>2AJM</b>	Action d'Accompagnement des Jeunes Majeurs
<b>AER</b>	Abbeville Espace Ressources
<b>ALT</b>	Accompagnement Logement Temporaire
<b>ANRU</b>	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
<b>ASLL</b>	Accompagnement Social Lié au Logement
<b>ASTHA</b>	Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté
<b>BDSH</b>	Baie De Somme Habitat
<b>BRSA</b>	Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active
<b>CA</b>	Conseil d'Administration
<b>CAF</b>	Caisse d'Allocations Familiales
<b>CAJ</b>	Centre d'Animation Jeunesse
<b>CDD</b>	Contrat à Durée Déterminée
<b>CDI</b>	Contrat à durée Indéterminée
<b>CER</b>	Contrat d'Engagement Réciproque.
<b>CHRS</b>	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
<b>CNLAPS</b>	Comité National de Liaison des Acteurs de Prévention Spécialisée
<b>CODIR</b>	Comité de Direction
<b>CPOM</b>	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
<b>CSE</b>	Comité Social et Economique
<b>DDETS</b>	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
<b>DRE</b>	Dispositif de Réussite Educative
<b>EER</b>	Etouvie Espace Ressources
<b>EPS</b>	Equipe Pluridisciplinaire de Soutien
<b>ETP</b>	Equivalent Temps Plein
<b>EVS</b>	Espace de Vie Sociale
<b>FAS</b>	Fédération des Acteurs de la Solidarité
<b>HQPV</b>	Hors des quartiers prioritaires de la politique de la ville
<b>IML</b>	Intermédiation Locative
<b>MLIFE</b>	Mission Locale Insertion Formation Emploi
<b>PDALHPD</b>	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
<b>PIC</b>	Projets Initiative Citoyenne
<b>QPV/QPPV</b>	Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville
<b>RSA</b>	Revenu de Solidarité Active
<b>SEL</b>	Système d'Echange Local
<b>SIAO</b>	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
<b>UDAUS 80</b>	Union Départementale d'Accueil et d'Urgence Sociale 80







Accueillir Prévenir  
Accompagner Protéger

03.22.22.22.40 - [siege@apap80.org](mailto:siege@apap80.org)

[www.apap80.org](http://www.apap80.org)